



## renégociation pret immobilier

Par **ozi54**, le **24/09/2019** à **07:57**

Bonjour, je me suis rendu a ma banque pour renégocier mon pret immobilier et a ma grande surprise ma banque n'accepte que si je souscrit un prêt conso et une assurance vie en plus!! ma question est est ce légal? pour ma part je reste dubitatif sur ces pratiques et je trouve ca abusif merci pour vos réponses cordialement

Par **janus2fr**, le **24/09/2019** à **08:21**

Bonjour,

Votre banque n'a aucune obligation d'accepter de modifier votre prêt...

Pour elle, cela signifie une perte de revenus, ce qui explique que les banques l'acceptent plus volontier des "bons clients". D'où la condition mise ici...

Seule solution, faire jouer la concurrence et faire racheter le prêt par un autre organisme...

Par **ozi54**, le **24/09/2019** à **09:05**

Merci, je ne m'attendais pas a cette réponse !!